

Vendredi 7 Janvier 2022  
www.laprovence.com

## L'hippodrome Borély remis en selle

**HIPPISME** La Ville a renouvelé pour trois ans le bail de la société qui gère l'hippodrome, en sursis depuis 2019

C'est sans doute les 16 hectares, 29 acres et 72 centiares les plus convoités de Marseille : un immense terrain plat idéalement situé en bord de mer, entre le Château Borély et le plus grand parc arboré de la ville, mais dont l'avenir semble aujourd'hui des plus incertains. Dans une ville où le foncier se fait de plus en plus rare et cher, un tel potentiel agisse en effet les appétits ; ceux des promoteurs immobiliers, mais aussi et surtout ceux de la Ville qui cherche à se renflouer pour mener d'autres projets jugés prioritaires.

"Elle a besoin d'argent et cherche à vendre cette partie du front de mer pour construire des immeubles, ce qui lui permettrait de récupérer des milliards", confie un proche de ce dossier, faisant remarquer que le renouvellement du bail de la Société hippique de Marseille (SHM), voté en conseil municipal le mois dernier, pour seulement trois ans, augure mal de l'avenir du site et de la société qui l'exploite. Un horizon limité à

**"On ne pouvait pas balayer 160 ans d'histoire hippique d'un revers de main."**

36 mois ne permet pas, en effet, d'établir une stratégie à long terme ni d'investir en conséquence.

Une vision pessimiste que réfute Serge Tardy, nouveau président de la SHM, élu le 21 décembre dernier - par ailleurs président du Syndicat national des propriétaires - soulignant qu'il y a encore quelques mois, l'hippodrome était promis à disparaître. "Au moment où tous les professionnels affichent de très bons résultats au plus haut niveau national et international, on ne pouvait pas balayer 160 ans d'histoire hippique d'un revers de main. Avec ce nouveau bail, nous sommes dans une dynamique positive. D'autant que les courses ont un grand avenir. Elles sont le point de convergence entre la ruralité et la ville, avec comme

atouts un animal magique, un sport de haut niveau, une activité féminisée et une territorialisation de l'économie".

Serge Tardy confirme d'ailleurs "qu'il ne doit plus y avoir uniquement des courses hippiques à Borély. Nous pouvons et nous devons faire beaucoup plus. Il nous faut trouver une alchimie entre les objectifs de la Ville, ceux de la population et les nôtres. Notre volonté est donc de nous redéployer, de nous diversifier et de nous ouvrir sur les activités socioculturelles et les loisirs". Une ouverture qui se matérialise dans la délibération votée par le conseil municipal, qui prévoit que "dans le cadre de ce renouvellement, et en vue de renforcer l'inclusivité du site et d'attirer de nouveaux publics, la Société hippique s'engage à développer

et coconstruire avec la Ville de Marseille et en lien avec les acteurs du territoire, notamment associatifs, des projets éducatifs, pédagogiques et sociaux. L'hippodrome pourra également être mis à la disposition de la Ville de Marseille six fois par an afin d'y organiser des événements". L'idée n'est pas nouvelle. La création d'un lac avec promenades en barque avait été un temps envisagée, mais aussi celle d'un casino, refusée par principe, par l'ancien maire LR Jean-Claude Gaudin. En attendant, les nuages ne se sont guère dissipés au-dessus de l'hippodrome. Comme le rappelle Rubens Crémieux d'avertir : "Si l'intelligence ne prévaut pas sur les ego surdimensionnés, on n'arrivera à rien".

Marseille, la Floride provençale", et le premier magistrat de la ville jurait que tant qu'il serait maire de Marseille, on ne toucherait pas à une seule touffe de gazon de l'hippodrome". Fruit d'un investissement commun (Ville, Département, Région) de 6,7 millions d'euros sur un total de 11,5 M€, la réflexion complète du site et de ses installations, menée sous sa présidence, avait remis en selle cette infrastructure pour plusieurs décennies. Avec un seul objectif : conforter la place de Marseille en tant que 2<sup>e</sup> pôle hippique français après Paris. Les résultats sportifs allaient d'ailleurs suivre. Et Rubens Crémieux d'avertir : "Si l'intelligence ne prévaut pas sur les ego surdimensionnés, on n'arrivera à rien".

Philippe GALLINI (avec Sy.P.)



La précédente municipalité avait acté, dès la fin 2019, l'arrêt des courses hippiques sur le site de Borély au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

PHOTO ANTOINE TOMASELLI

### LA SHM EN CHIFFRES

Plus importante société organisatrice de courses de chevaux en France après Paris, la Société hippique de Marseille gère les hippodromes de Borély et Pont-de-Vivaux, ainsi que le centre d'entraînement des galoppeurs. A Calas, où est également implanté l'un des centres de l'Afasc (Association de formation et d'action sociale des écuries de courses). Elle organise chaque année 70 journées de compétitions, soit environ 500 à 550 courses. Structure de type associatif, la société compte une centaine de sociétaires et emploie une trentaine de salariés. Elle a recours également à une quarantaine de bénévoles et à environ 70 vacataires. L'activité de la société génère 650 emplois directs dans la région Sud-Est qui est également la 2<sup>e</sup> région la plus importante pour le montant des enjeux collectés après l'Île-de-France. A lui seul, Borély accueille 40 journées de courses par an, soit environ 280 courses et 4 000 chevaux partants, attirant jusqu'à 3 000 personnes. Disposant de l'une des trois meilleures pistes de trot en France, l'hippodrome a généré un chiffre d'affaires (part mutuelle) de 102 M€ l'an dernier. Il reverse à la Ville entre 600 000 et 900 000 € par an, somme constituée de la taxe foncière, du bail (140 000 €) et d'un reversement sur les paris et enjeux.

Ph.G.

### SON BAIL PRENDRA FIN EN 2023

## La fin du parcours de golf actée

Le golf de Marseille-Borély ne fêtera pas ses 20 ans : son activité "prendra fin au 31 août 2023", précise la délibération du conseil municipal du mois de décembre. Inauguré en 2004 sur l'espace central de l'hippodrome, soit 7,5 hectares, ce parcours urbain de 9 trous est géré par la société Daily Golf Marseille. Un centre d'entraînement avec un putting green de 800 m², un chipping green de 800 m² et une zone d'entraînement bunker.

Parmi les pratiquants, près de 200 licenciés de la section du Snuac voisin, qui devront donc trouver un autre terrain de jeu. Contactée, la direction du Daily Golf n'a pas donné suite à nos demandes. "Des réflexions sont en cours afin de réinvestir ces espaces et proposer de nouvelles utilisations", poursuit le rapport du conseil municipal. Une formulation suffisamment vague pour laisser la porte ouverte à tout type d'activité ludique ou sportive.

Sy.P.



Le parcours de 9 trous de Borély avait été inauguré en 2004.

PHOTO ARCHIVES LP

### LA POLÉMIQUE DATAIT DE 2019

## Après les municipales, la mairie solde les divisions de la droite

26 novembre 2019. À l'avant-veille de la commission d'investiture de LR pour les municipales de 2020, la droite marseillaise se fracture au conseil municipal. Au moment de voter - plus de deux ans avant l'échéance - le non-renouvellement du bail liant la Ville à la Société hippique de Marseille, onze maires se lèvent à droite contre le projet des partisans de Bruno Gilles. Contre la délibération du maire LR, Jean-Claude Gaudin, mais aussi, incidemment, contre une proposition phare du programme de la rivale LR du sénateur pour les municipales. Martine Vassal prévoit en effet, en cas de victoire, d'étendre le parc Borély jusqu'à l'Escalade, avec une "forêt urbaine" bientôt complétée par une piscine sur mer. Vision soutenue par le maire (LR) du secteur de l'époque, Yves Moraine. Ironie de l'histoire : Jean-Claude Gaudin reprend à son compte une idée qu'il avait pourtant combattue, cinq ans plus tôt, dans le programme de son adversaire PS aux municipales, Patrick Memucci. Bruno Gilles y voit pourtant un "projet pharaonique" chiffré à "100 millions d'euros" que "la Ville de Marseille pourrait plutôt investir pour lutter contre l'habitat indigne, pour les écoles, pour les équipements sportifs...". "Un règlement de comptes interne", peste Jean-Claude Gaudin pour qui "les choses ont changé. Nos compatriotes veulent plus de verdure". Le sujet est très sensible. La preuve : son premier adjoint, Dominique Tan, s'abstient. Après avoir vu l'investiture LR lui échapper, Bruno Gilles lâche les chevaux. Sa tête de liste

des 6<sup>e</sup>-8<sup>e</sup>, Ludovic Perny (qui rejoindra pourtant Martine Vassal au second tour), même la fronde aux côtés des partisans du maintien de l'hippodrome à Borély, avec une manifestation une semaine avant le premier tour des municipales.

### "Réflexion globale"

Presque deux ans plus tard, le Printemps marseillais, qui avait pris bien soin, pendant ces luttes intestines à droite, de ne pas s'en mêler, a accédé au pouvoir. En accordant le renouvellement de trois ans du bail, le maire PS Benoît Payan solde, au moins provisoirement, le dossier. Car la majorité municipale de gauche a de grandes ambitions pour ce secteur, résumées en une phrase sibylline contenue dans le rapport voté mi-décembre : "Le site de l'hippodrome ainsi que le parc Borély et le parc balnéaire du Prado vont faire l'objet d'une réflexion globale de réaménagement notamment sur les espaces de l'hippodrome".

"Ce qui se fait dans le triangle Roucas-Blanc, plage de la Pointe-Rouge et hippodrome Borély ne correspond plus aux usages, ni au péril climatique, notait, en octobre 2021, Hervé Menchon, adjoint (EELV) à la gestion, préservation et aménagement des espaces marins littoraux insulaires, des plages et des équipements balnéaires. Faut-il durcir le trait de côte pour maintenir le foncier ? Ou accepter de perdre du terrain face à la montée du niveau de la mer ?" Une interrogation qui ira au-delà de 2025...

